

Le corps expéditionnaire français

Le 2 novembre 1914, l'état de guerre est proclamé entre la Turquie, alors Empire Ottoman et les Alliés (Angleterre, France et Russie). Très vite, Winston Churchill qui assume les fonctions de Premier Lord de l'Amirauté, a l'idée d'une opération de grande envergure qui permettrait de conserver, à travers les détroits des Dardanelles, la liaison avec la Russie et d'assurer la sécurité du canal de Suez.

Un corps expéditionnaire français composé de deux divisions sous les ordres du général d'Amade fut constitué. Les Troupes Coloniales y étaient représentées par la :

- 2e Brigade Mixte d'Infanterie Coloniale (colonel Ruef) avec les 4e et 6e Régiments Mixtes d'Infanterie Coloniale (lieutenants-colonels Vacher et Nogès)
- 4e Brigade Mixte d'Infanterie Coloniale (général Simonin) composée des 7e et 8e Régiments Mixtes d'Infanterie Coloniale (lieutenants-colonels Betrix et Frèrejean).

Chaque RMIC comprenait un bataillon européen et 2 bataillons sénégalais.

Ces corps combattirent à Koum-Kalé (25 et 26 avril 1915), à Sedd Ul Bahr (25 avril au 8 mai 1915) et à Kérévés-Déré (7 au 17 mai 1915).

L'opération ne remporta qu'un succès mitigé et nos pertes furent très lourdes. Le général des Troupes Coloniales Gouraud qui avait remplacé le 15 mai 1915 le général d'Amade à la tête du Corps Expéditionnaire, fut grièvement blessé le 15 juin.

Le nom de " Sedd Ul Bahr 1915" fut inscrit sur les drapeaux des 54e et 56e RMIC et celui de "Kérévés-Déré 1915" sur les emblèmes des 56e, 57e et 58e RMIC. Les 4e, 6e, 7e et 8e RMIC avaient en effet été ainsi numérotés au début du mois d'août 1915.



[Précédent](#)



Commentaires, critiques, demandes d'informations
contacts : administrateur - rédacteur
du site non-officiel des Troupes De Marine